

Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté

Besançon, le 26 octobre 2021

Affaire suivie par : Elodie Recchia Service Biodiversité Eau Patrimoine Département Eaux et Milieux Aquatiques

Tel: 03 39 59 63 29

Courriel: elodie.recchia@developpement-durable.gouv.fr

Le directeur régional

à

Monsieur le Préfet
Préfecture de Saône-et-Loire
196 rue de Strasbourg
71021 MACON Cedex 9

A l'attention de Mme Gaëlle Bouton

Objet: Protection des captages AEP – Protection des captages de La Grande Verrière

Par courrier en date du 21 septembre 2021, vous sollicitez un avis de la DREAL sur le dossier d'enquête publique pour la protection des captages de La Grande Verrière : Fontaine du bon dieu, de Lormières et des Briles.

Au vu des éléments présentés dans le dossier d'enquête publique, j'émets un avis favorable pour ce dossier.

Pour le Directeur Régional La cheffe de département Eau et Milieux Aquatiques

Florence CHOLLEY